



FACCC : la chasse pour le chien !

Daniel Roques, le président de la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants, fidèle à ses convictions, défend l'union de tous les chasseurs quel que soit le mode de chasse, tout en poursuivant sa quête pour le développement du chien courant.

François Gagnault - En quoi la FACCC est-elle un atout pour la chasse française ?

Daniel Roques - Comme toutes les associations cynégétiques spécialisées, la FACCC participe le plus activement possible à la défense et la promotion de la chasse française. D'abord par le fait qu'elle entretient l'esprit militant des chasseurs, ce qui manque parfois aujourd'hui ! J'en veux pour preuve les consultations publiques sur des actes administratifs comme le temps de chasse du grand gibier ou le piégeage du blaireau... Nos opposants, souvent jeunes citadins « branchés » utilisent quotidiennement les réseaux sociaux. Ils n'hésitent pas à se mobiliser pour s'opposer à nous. En revanche, nos chasseurs, qui parfois n'ont même pas connaissance de ces consultations dont la démarche est astreignante et pas toujours aisée, ont besoin d'être sollicités pour apporter leur voix à la proposition. C'est normal et explicable car nous sommes une population qui a besoin d'être rajeunie et

d'avantage tournée vers les réseaux sociaux. À ce titre nous comptons bien répondre à certaines attaques qui sont insultantes et ne traduisent pas la réalité. À titre d'exemples citons le slogan diffamatoire de certains de nos opposants : « *Les chasseurs martyrisent leurs chiens* » ou les menaces comme celles que subit notre président Willy Schraen à la tête de la FNC. Pour cela nous allons mettre le paquet. Nous devons avoir une publication plus active et attractive sur les réseaux sociaux. Il ne s'agit pas d'entretenir une polémique stérile, mais en montrant simplement et régulièrement ce que nous faisons nous ferons mieux comprendre la relation que nous entretenons avec nos chiens et le véritable rôle social et environnemental du chasseur. Il est indispensable - et nous l'avons montré à Moulins l'an dernier ! - d'afficher notre capacité à fédérer autour de la chasse. Réunir 50 000 visiteurs sur un week-end, dans un esprit familial et une ambiance conviviale,



L'aveyronnais Daniel Roques pratique la chasse au bâton.

c'est aussi mettre en avant les valeurs et la défense de la ruralité que nous pratiquons au quotidien. Par nos concours et les autres manifestations que nous organisons, nous mettons en avant notre devise : « *Aimer la chasse pour le chien !* » Toutes ces manifestations sont devenues incontournables dans nos campagnes. Elles apportent de la vie et de la joie. Elles montrent une image valorisante du chasseur et contredisent la propagande du chasseur sanguinaire que brandissent nos opposants généralement ultra politisés.

Des initiatives pour avancer !

F.G. - Aujourd'hui, quelles sont les menaces qui pèsent sur les chiens courants dans notre pays ?

D.R. - Tout dernièrement les règlements intérieurs des ACCA sont mis à la signature des Fédérations départementales des chasseurs. Nous avons fait des propositions pour que des mesures liberticides ne soient pas prises à l'encontre du chien courant. Malgré tous nos efforts, très peu de nos propositions ont été prises en compte par l'assemblée des ACCA. Nous rencontrons au cas par cas les présidents des fédérations départementales, des chasseurs pour les convaincre du bien-fondé de nos propositions. Et, il faut bien le dire et l'écrire, nous recevons des refus d'écoute de la part de certains. Pourtant, et nous allons la produire très prochainement, la deuxième partie de notre étude « *Impact de la chasse aux chiens courants sur les dégâts de sangliers* » va sortir et elle montre bien l'importance de ce mode de chasse pour diminuer ces dégâts qui nous coûtent si cher et pénalisent le monde agricole. Fort heureusement pour nous, nous comptons dans nos rangs des administrateurs tenaces et qui défendent bec et ongles l'utilisation de nos chiens. Dernièrement l'un d'entre eux, une dame plus exactement, a réussi à faire abolir un arrêté préfectoral interdisant la pratique de la chasse aux chiens courants sur un territoire. C'est avec de telles initiatives qu'on avancera.

F.G. - Quels sont les départements où les adhérents de la FACCC sont les plus nom-

breux et ceux dans lesquels il faudrait se développer davantage ?

D.R. - La FACCC est omniprésente sur tout le territoire à travers ses Associations Françaises pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants, mais certaines AFACCC ont des difficultés à émerger. Ceci concerne surtout les régions où le chien courant est très peu utilisé, parce que les territoires sont morcelés ou parce que ce n'est pas dans la culture des chasseurs locaux. C'est en fait dans le grand sud que les AFACCC comptent le plus grand nombre d'adhérents, avec certaines qui dépassent les 400 adhérents comme en Aveyron, dans le Tarn, dans le Tarn-et-Garonne, dans l'association regroupant l'Ardèche et la Drôme, dans le Puy-de-Dôme ou dans le Jura si l'on remonte vers le nord-est. D'autres ont le potentiel pourtant elles n'ont pas le développement escompté, comme dans les Landes mais nous sommes en train de travailler à la construction et au développement de cette AFACCC.

F.G. - Qu'est-ce que vous aimez dans la chasse au chien courant ?

D.R. - D'abord la convivialité et l'esprit d'équipe. Ce n'est pas une activité individuelle comme d'autres pratiques cynégétiques, et les retrouvailles du matin à la cabane de chasse, pour une chasse au petit ou au grand gibier, sont de très bons moments. L'action de chasse comprend différentes phases qui peuvent durer une matinée entière et la pression est constante. Et puis, c'est l'occasion de vivre vraiment ce dont on parle beaucoup mais que l'on réalise très peu dans la société française actuelle : la mixité des populations et des générations ! Je pense que ce que nous apprécions par-dessus tout concerne le travail des chiens, la vie de la meute, la relation et la complicité vécues au quotidien entre le maître et ses chiens. Sans la chasse aux chiens courants de nombreuses races disparaîtraient. Encore une fois, nous aimons la chasse pour le chien.

Des concours reportés

F.G. - Pour votre part, quelle meute possédez-vous et quel animal poursuivez-vous ?

« Ça chauffe ! »



©FACCC

La belle musique des chiens courants !

D.R. - Je me considère un peu comme un pré retraité, dans la mesure où le physique a du mal à suivre. Fort heureusement j'ai deux fils et deux petits-fils qui ont très vite attrapé le virus et nous possédons une meute FACCC (NDLR: comprendre issue de croisements ou « porte-fenêtre » comme l'on dit parfois...) à base d'ariégeois mâtinée de gascons et d'anglo-français dans la voie du lièvre. Vingt-cinq chiens dans nos chenils et une meute d'une quinzaine de chiens dé耦plée tous les « week-ends ouvrables ».

F.G. - Une partie de vos adhérents pratique la chasse au bâton, pouvez-vous nous en dire un mot ?

D.R. - C'est vrai, d'ailleurs ce mouvement prend actuellement de l'ampleur. Ce type de chasse a été initié par des nemrods du Comminges, qui voyant la population de lièvre décroître dangereusement sur leur territoire, et affichant la claire volonté de continuer à sortir leurs

chiens, ont décidé de ne plus prendre le fusil et même de ne plus prélever. Les mains libérées par l'absence de leur arme leur permettent d'utiliser un vulgaire bâton de marche comme leurs amis montagnards. Et ce fut efficace puisqu'aujourd'hui sur les territoires que gère HARLOUP, une de nos associations partenaires, le lièvre est de retour avec une population en pleine augmentation. Donc un mode de chasse utile pour une gestion adaptative de la chasse et la préservation des espèces. En revanche, on ne doit pas en faire une généralité. Qu'on puisse trouver du plaisir je le conçois parfaitement puisqu'on est plus proche des chiens et que moi-même je pratique la chasse au bâton. Cependant, il ne faut pas non plus se voiler la face: la finalité de l'acte de chasse peut être la mort ou la prise de l'animal, et ça n'est absolument pas blâmable. D'ailleurs, ce type de chasse est pratiquée par la grande majorité de nos adhérents. C'est parfois même indispensable dans certaines situations et pour

obtenir une bonne gestion des espèces, notamment pour le grand gibier.

F.G. - Les concours annulés à cause du Covid 19 seront-ils reprogrammés dans l'année ou sont-ils purement et simplement reportés à l'année prochaine ?

D.R. - Nos concours doivent être réalisés sur une période bien déterminée, avant fin mars pour les chiens « en liberté » et fin avril pour ceux au trait. Du coup, c'est fichu pour cette année, sachant que, vu la menace, on n'a pas attendu le confinement pour en annuler certains, dont toutes nos finales nationales. Ces dernières seront reportées l'an prochain et nous aurons cinq finales nationales en mars: le Lièvre à la Canourgue en Lozère, le Sangliers à Bozouls en Aveyron, le Chevreuil à Mazet St Voy dans la Haute-Loire, le Lapin à Allauch dans les Bouches-du-Rhône et le Renard à Chanterac en Dordogne. Pour le chien de pied ce sera à Pérignoux dans la Loire. En espérant qu'il n'y ait pas une nouvelle vague de Covid-19 ou une nouvelle pandémie !

F.G. - Que vous inspire le comportement de plus en plus haineux et violent de certains de nos opposants ?

D.R. - De l'incompréhension et de la tristesse. Comment peut-on se réclamer d'une association animaliste et ne pas respecter l'humain ? Notre Président vient de subir des menaces de mort, des exactions sont commises à l'encontre des veneurs, de leurs chevaux ou de leurs chiens. Le pire c'est qu'ils sont mis en avant par la presse. Un exemple frappant: j'assistais au congrès de la FNC à Saint Malo, nous étions plus de deux cents chasseurs derrière la verrière en attente du début de l'Assemblée générale. De l'autre côté de la rue, la réunion de sept ou huit jeunes brandissant des slogans anti chasse



©FACCC

Le président Roques lors d'un concours de meutes au lapin.

est devenue une véritable manif ! Ils ont eu droit à la visite des journalistes, photos, interviews et vidéos. Et personne n'est rentré dans la salle prendre la position des chasseurs, pour nous interroger... C'est le fonctionnement d'une presse et de journalistes partisans qui privilégient l'exceptionnel et ...la mise en avant de leurs propres idées. Elle est d'ailleurs en train de perdre toute crédibilité car les Français s'en rendent compte chaque jour davantage. Enfin, je voudrais vous signaler que nous avons lancé, dans une démarche totalement citoyenne, une souscription pour lutter contre le virus. Nous avons proposé à nos AFACCC de contribuer à la mesure de leurs convictions et de leur trésorerie. La somme récoltée est conséquente, avec la quote-part du national. Cette somme sera versée à l'Institut Pasteur pour la recherche d'un vaccin contre ce terrible mal qui vient de frapper le pays.

Propos recueillis par François Gaignault

nouvelle édition

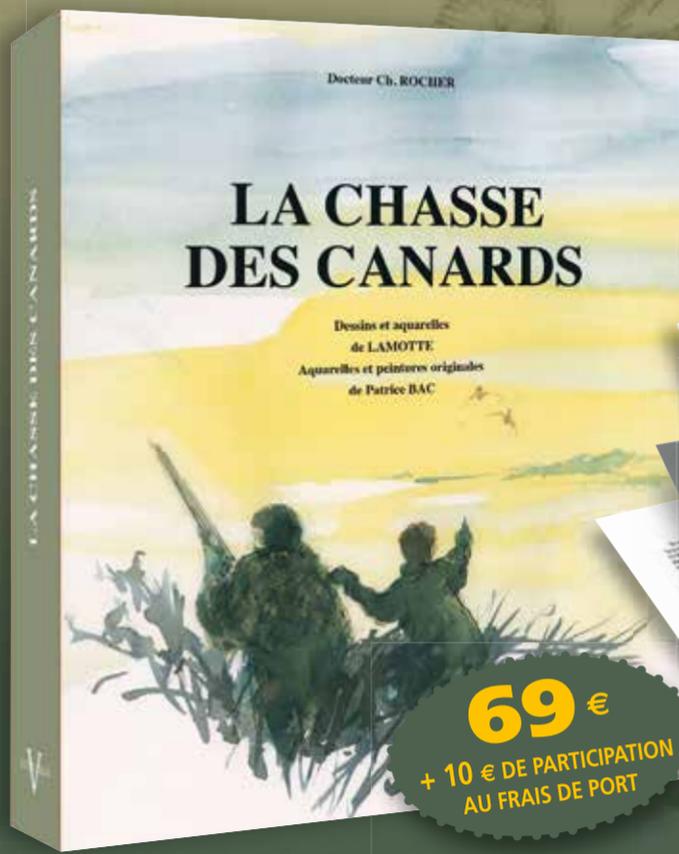
ACTUELLEMENT DISPONIBLE

“LA CHASSE DES CANARDS”

Versicolor Éditions a l'immense bonheur de vous annoncer la réédition du livre « LA CHASSE DES CANARDS » du Docteur Rocher, véritable bible des sauvagiers de France et de Navarre. Cet ouvrage de référence, recherché par de nombreux passionnés, méritait d'être à nouveau disponible au plus grand nombre.

Les illustrations originales ont été conservées, mais cette réédition est magnifiée par le pinceau de Patrice Bac, dont les aquarelles originales et peintures mettront des couleurs dans votre cœur de chasseur. Ce livre doit faire partie de la collection de tous les amoureux de chasse aux anatidés. Grâce au Docteur Rocher, vous pourrez parfaire vos connaissances et partir en voyage au pays des plumes et des vents, là où, sans que l'on s'y attende, la nature sait nous offrir le meilleur d'elle-même.

nouvelles œuvres !



69 €
+ 10 € DE PARTICIPATION
AU FRAIS DE PORT

BON DE COMMANDE
À RETOURNER À : Versicolor Éditions
120, rue du Docteur Vinaver - 78520 LIMAY

Oui, je commande le livre
“LA CHASSE DES CANARDS”
au prix de **69 €** + **10 € de participation**
au frais de port (soit un total de **79 €**)

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CP

VILLE

TÉL

E-MAIL

- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Versicolor Éditions
 Règlement par carte bancaire EC/MC, Visa, CB

Carte N° :

Date fin validité :
Mois Année Les 3 derniers n° de votre carte, à côté de votre signature :

Signature indispensable
(pour règlement par Carte Bancaire)